



Film anglais de 1949 (adapté d'un roman anglais de 1907) est-il dans le domaine public?

Par **aedr 75**, le **30/08/2022** à **18:26**

A qui de droit,

Je souhaiterais savoir si un film anglais produit en 1949 d'après une nouvelle de 1907 est libre de droits? Autrement dit, est-il possible d'en réaliser le remake?

Je vous remercie par avance,

AEDR

Par **Marck_ESP**, le **30/08/2022** à **21:01**

Bonsoir

La règle principale en France, comme dans plusieurs pays européens, est que toutes les productions d'une personne deviennent libres de droit soixante-dix ans après sa mort.

Pour ce genre de sujet, la cinémathèque de France où l'Ina peuvent vous renseigner.